

**Motion du 17 janvier 2024 de Mmes et MM. Ruzanna Tarverdyan, Michèle Roulet, Kevin Schmid, Rémy Burri, Patricia Richard, John Rossi, Alia Meyer, Maxime Provini, Pascal Altenbach, Danièle Magnin, Yves Herren et Christian Zaugg: «Apprendre pour l'avenir: éveil aux compétences en matière de développement durable dès la petite enfance».**

## PROJET DE MOTION

### *Exposé des motifs*

La sensibilisation des enfants aux objectifs du développement durable (ODD) par l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) est une préoccupation relativement récente. Elle répond à une volonté à la fois collective dans la société et individuelle au sein des familles. Les ODD reconnaissent que les enfants sont les agents du changement s'ils utilisent leur potentiel infini pour créer un monde meilleur. Alors que nous entamons la mise en œuvre de l'Agenda 2030, la sensibilisation des enfants d'aujourd'hui aux ODD revêt une importance capitale.

Comme l'a dit l'ancien secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon: «Les objectifs de développement durable reconnaissent que le développement de la petite enfance peut participer à la transformation que nous espérons réaliser au cours des quinze prochaines années.»

Dans la mise en œuvre du Cadre d'action mondial Éducation 2030, la commission suisse pour l'UNESCO se concentre notamment sur la mise en œuvre de la cible 4.7 afin de «faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement durable, l'éducation à la citoyenneté mondiale et l'appréciation de la diversité culturelle» et a fait de l'éducation à la citoyenneté mondiale un thème prioritaire de la législature 2016-2019.

Le 16 juin 2023, le Conseil fédéral a approuvé le rapport sur l'éducation en vue d'un développement durable en Suisse élaboré par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) en exécution du postulat 19.3764 Marco Romano du 20 juin 2019. Il fournit une vue d'ensemble de l'EDD au sein de la scolarité obligatoire et du degré secondaire II.

Aujourd'hui, l'EDD est déjà présente en tant que thème transversal dans le Plan d'études romand (PER). Les préoccupations relatives au développement durable sont déjà largement présentes dans les consciences et dans les actions politiques et citoyennes à Genève.

Les structures d'accueil du jeune enfant subventionnées par la Ville de Genève ont mis en place diverses activités visant à sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge à l'environnement à travers des gestes quotidiens et des activités ludiques. Pourtant, bien que la sensibilisation des enfants se réfère «à l'environnement», c'est bien la pensée respectueuse des principes «du développement durable» qui est visée!

En conséquence, il est de plus en plus évident que nous avons besoin d'une approche plus intégrée et d'une conscience plus profonde du fait que nous partageons cette planète et que, si nous la gérons avec succès et durablement, nous et les générations futures aurons un avenir prometteur.

Considérant:

- que le développement dès la petite enfance est un moteur de la transformation que nous voulons réaliser d'ici à 2030;
- que l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) vise à encourager l'acquisition de compétences transversales permettant aux enfants de participer à un développement durable sur les plans écologique, social et économique;
- que le développement des compétences en structures d'accueil de la petite enfance est essentiel pour offrir aux enfants un début d'apprentissage solide et sûr;
- que l'éducation préscolaire favorise l'éveil cognitif, l'acquisition de compétences de base et l'interaction sociale;
- la volonté du Conseil administratif de reconnaître les enfants comme de véritables acteurs de leur vie dans la cité et de considérer le domaine de la petite enfance comme une priorité, avec à l'esprit l'objectif de leur offrir des outils de réflexion tout en restant dans une perspective ludique;
- l'absence des outils éducatifs pratiques, manipulables, adaptables aux différents degrés scolaires,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à examiner, dans le cadre du domaine de la petite enfance, dans quelle mesure il serait possible de mettre sur pied un projet pilote – avec pour objectif l'éveil aux compétences en matière de développement durable dès la petite enfance, ce en utilisant dans le cadre de ce projet un jeu éducatif «Cube surprise des grands savoirs»;
- à lui proposer le cas échéant un plan d'action pour le développement et pour la production des outils pédagogiques et ludiques pour encouragement précoce de l'éducation en vue d'un développement durable;
- à prendre contact avec le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) afin de savoir quel type de coordination et de suivi pourrait être assuré à l'école pour les enfants qui auraient fréquenté ce type d'établissement.